

Page 350 et suivantes des Mémoires de Puisaye

[...] que la contre-révolution serait l'ouvrage du temps, ou qu'il l'obtiendrait par de petites intrigues, ne voulait pas que le Roi la dût à d'autres qu'à lui, ou qu'à des instruments qu'il serait maître de briser à son gré. En un mot, Louis XVIII ne devait pas régner, si d'Avaray ne régnait en son nom ; et il préférerait de partager les tristes honneurs de la royauté fugitive, au malheur de voir, un jour, les prétentions de son orgueil anéanties par d'immortels services. Toute sa petite activité a donc été exclusivement appliquée à imprégner le cœur du Roi de soupçons et de méfiances contre tous ceux en qui il a reconnu les moyens et la volonté de servir Sa Majesté sans se soumettre à lui. C'était assez d'avoir quelque réputation pour lui être odieux, et quelque énergie pour lui être redoutable. J'étais loin d'être le seul en butte à ses envieuses sollicitudes, ou à celles de ses bons amis : ni le rang ni les droits de M. le Comte d'Artois n'en ont pu garantir ce Prince ; et la magnanime conduite des héros de la Maison de Condé, n'en a pas été plus à l'abri que mes faibles efforts.

C'est en abusant du nom du Roi, en abusant de la confiance dont son maître l'a honoré, et en surprenant à la religion de Sa Majesté des pouvoirs dont il a revêtu les hommes les plus indignes, qu'il est parvenu à tout détruire.

Il lui aurait été difficile de choisir d'autres collaborateurs ; car tout homme qui pouvait consentir à soumettre sa raison aux vues étroites de M. d'Avaray, et à flatter son ridicule orgueil, était, certes, incapable de concevoir et d'exécuter de grandes choses. Parmi ces collaborateurs, je n'ai à citer ici que quelques-uns de ceux dont j'ai déjà parlé ; Dutheil<sup>1</sup> à Londres, Brottier, Despomelles et le Maître à Paris. Les trois derniers étaient, en France, le Conseil exécutif de M. d'Avaray ; il les appelait nos amis de Paris ; et c'est de la volumineuse correspondance de ces bons amis, que j'ai extrait ce qui suit. Un certificat daté de Vérone, le 9 Juillet 1794, atteste que les Sieurs Chevalier Despomelles, l'Abbé Brottier, et le Maître, ne sont restés en France *que pour le service de Louis XVI* ; et que, depuis la mort funeste du Roi, *ils ne sont restés sur une terre coupable que par ordre, et pour le service de Louis XVII*. Ce certificat rend *un témoignage authentique à leur courage, à leur fidélité, et à leur dévouement*. J'ai rapporté ailleurs les pouvoirs qui leur furent expédiés plus tard ; il suffit de rappeler ici que ces pouvoirs sont les plus étendus qu'un Souverain ait jamais donné à des sujets.

Les noms sous lesquels ils sont désignés dans leur correspondance, sont Thebault pour Despomelles, Q. Q. pour Brottier, et le Juif, ou Castel Bianco, pour le Maître<sup>2</sup>. Leurs lettres étaient écrites en encre sympathique, dans l'intervalle de lignes insignifiantes, tracées à l'encre noire. On faisait revivre cette écriture par le moyen des acides. Plusieurs de ces lettres sont de leur main, et les autres sont de celle de Madame de R\*\*\*, qui y est appelée *l'aimable secrétaire*. Je supprime le nom de cette dame ; elle a survécu ; elle est en France ; cette publicité pourrait lui nuire<sup>3</sup>. Plusieurs des lettres qui leur ont été adressées de tous les pays, et sous toutes les formes, sont en original entre mes mains. Je saisis cette occasion de dire aux amis généreux, à qui je dois l'acquisition de ce recueil, à ces amis qui m'ont préservé, en 1796 et 1797, des poignards et du poison qui m'étaient préparés par Brottier et ses collègues, que ma reconnaissance et mon amitié pour eux sont toujours les mêmes. Les places qu'ils occupent en France, et ma tendre sollicitude pour leur bonheur et pour leur sûreté, ne me permettent pas de m'exprimer autrement. Ils ont déjà lu les premiers volumes de mes Mémoires ; ils liront ceci ; et je me borne à leur rappeler la promesse qu'ils m'ont faite, de laisser après eux un

---

<sup>1</sup> Une lettre de Vérone du 5 Avril 1795, apprend que Dutheil est à Londres le correspondant de Q. Q. : mais comme ces Messieurs n'étaient pas toujours d'accord sur les accessoires, et surtout en matières pécuniaires, ce Dutheil, un an plus tard, est fort maltraité par Q. Q.

<sup>2</sup> Dutheil, à Londres, est *le correspondant de Bianco* ; la Villeheurnois est *Etienne*, Duverne de Presle est *Dunon*, etc. etc.

<sup>3</sup> Madame de R"\*, comme beaucoup d'autres qui ont été les dupes de ces messieurs, paraît dans cette correspondance, avoir agi de bonne foi, et n'avoir été mue que par un zèle vrai pour ce qu'elle croyait être l'intérêt du Roi.

## Mémoires de Puisaye – L'agence de Paris

témoignage écrit de toutes les horreurs qui les ont portés à abandonner, du moins en apparence, une cause à laquelle ils étaient entièrement dévoués. J'ai dit en son lieu, que Brottier était devenu le chef de cette agence, comme M. d'Avaray l'était de celles du dehors. J'ai ajouté que ce Brottier était un prêtre apostat, chassé de chez le Marquis de Labourdonnaye, pour ses débauches<sup>4</sup>, et le plus immoral des hommes.

Il donne lui-même la mesure de ses sentiments religieux par le passage suivant de sa lettre du 25 Mai 1795:

" Je suis prêtre du Seigneur ; je le dis à ma confusion ; car, quoique bon Catholique, je ne suis guères Chrétien."

C'était là l'ami de M. d'Avaray, l'homme élu pour relever le trône du Monarque Très-Christien ; et pour diriger les Conseils des armées Chrétiennes et Royales !

.Dans ses actes publics, il s'intitulait *ex-prêtre*<sup>5</sup>

J'ai dit qu'avant que mon séjour en Angleterre et ma conduite honorable envers le Gouvernement Britannique n'eussent suscité l'inimitié des agents du dehors, ceux de Paris avaient rendu justice à la droiture de mes intentions ; mais qu'aussitôt qu'ils reçurent l'ordre de me calomnier ils s'en acquittèrent avec le zèle le plus perfide.

23 Novembre, 1794.—" Cependant, mettez-vous en garde contre les ennemis de Puisaye ; ils outrent ses torts ; il a du mérite, beaucoup de talent ; nous en avons besoin, et malgré son fédéralisme<sup>6</sup>, je le crois pur royaliste."

Le 30 mars 1805, ils font l'éloge de mes proclamations de ce qu'ils appellent l'énergie et la dignité de mon style. Ils envoient à Vérone une longue citation d'un écrit que je venais de publier.

Le 6 Avril.— Ils ont changé de langage ; et ne pouvant répondre aux vœux de leurs correspondants par un seul fait qui puisse m'être reproché, ils s'empressent de les satisfaire par les mensonges les plus ridicules.

---

<sup>4</sup> Ce fait m'a été attesté par le Marquis et par le Comte Armand de la Bourdonnaye. Voyez ,Vol. 111, page 466.

<sup>5</sup> Voyez Vol. IV, page 266.

<sup>6</sup> On entendait par mon *fédéralisme*, le commandement que j'avais tenu sous le Général Wimpffen, dans l'insurrection des départements, dont tout le monde connaît aujourd'hui l'objet, qui était de sauver les jours de la Reine, celle du jeune Roi, de Madame Élisabeth, et de Madame Royale. J'ai déjà fait connaître les sentiments des agents du dehors, à l'égard des chefs des insurrections intérieures, qui étaient coupables du crime de n'avoir pas émigré.

Voici comme le Comte de Blangy, correspondant des Conseils des Princes à Liège, s'exprime sur le compte du Général Wimpffen à cette occasion, dans une lettre du 83 Juillet, 1799. au Duc de Serent :

" Quant au traître Wimpffen, qui a tiré sur nos Princes à Thionville, qui est encore le protecteur de la Constitution, il ne faut pas se flatter qu'il ait d'autre projet que d'éviter la guillotine, en trahissant son parti ; et de se faire ensuite un " mérite d'une scélérateuse d'autant plus dangereuse qu'elle veut prendre le masque de la vertu [...] Fortifions *Gaston* ; et qu'il prenne la prépondérance par la force. Wimpffen sera alors aux pieds des Princes ; et d'un seul signe, ils le feront rentrer dans le néant, dont il ne faut jamais qu'il sorte."

Telle était l'opinion de ces Messieurs à l'égard de tous ceux que la révolution avait mis dans la position qui leur donnait les moyens de servir utilement le Roi. Leurs nombreuses correspondances fourmillent de preuves à cet égard. On trouve dans celle de Verteuil qui était employé comme espion à l'armée du Prince de Cobourg, et dont la correspondance avec les Conseils des Princes a passé d'abord par les mains du Comte de Blangy, et ensuite par celles de Dutheil ; on trouve dis-je, dans une lettre de ce scélérateur (du 6 Avril, 1793) le passage suivant :

" Dumouriez et le Duc de Chartres sont arrivés, hier, dans la nuit, à onze heures du soir ; ils ont été ce matin, chez Je Prince de Cobourg.

" Je vous envoie la copie de la lettre que Dumouriez a écrite à son armée. J'attends très-impatiemment les ordres qu'il vous plaira de me donner pour m'y conformer. J'avoue que les égards que l'on a pour tous les vils scélérateurs que je vois, me choquent ! Grands Dieux ! Qu'est-ce donc que la politique, puisqu'elle peut nécessiter à quelques ménagements avec des hommes aussi coupables !"

La suite de cette curieuse correspondance développe toutes les basses intrigues qui ont été mises en œuvre pour susciter des persécutions à M. le Duc de Chartres et au Général Dumouriez, et pour les empêcher de trouver un asile en Europe. Ce Verteuil était bien l'homme le plus propre à être employé à ces iniquités. Je dirai plus tard comment ce monstre, à qui on avait confié le soin de me faire assassiner en Bretagne, a fini par empoisonner un ami, pour lui voler une somme considérable, dont cet ami l'avait fait le dépositaire.

## Mémoires de Puisaye – L'agence de Paris

" Puisaye est un aventurier qui a servi la Pologne, ensuite la Prusse, ensuite Wimpffen ; il est Monarchien," etc.

M. d'Avary savait très bien que, suivant les préjugés Français, j'étais ce qu'on appelle meilleur gentilhomme que lui ; qu'il m'était plus facile qu'à Monsieur son père de faire les preuves de l'ordre de St. Lazare ; et que ces impostures étaient plus injurieuses pour la Noblesse du Perche qui m'avait fait son représentant que pour moi. Mais il ne croyait pas que les Ministres Anglais fussent aussi bien instruits que lui à ce sujet et il pensait trouver en cela un petit moyen de me déprécier à leurs yeux ; il les connaissait mal.

Je me serais glorifié d'avoir servi la Pologne dans la lutte qu'elle a soutenue pour sa liberté. Un parent de mon nom a eu cet honneur. Mais dans la branche de laquelle je descends, depuis les guerres que mes pères ont soutenues contre les Rois de France, voilà à peu près huit cents ans que nous n'avons servi que leurs descendants<sup>7</sup>.

Je rougirais de rappeler ceci s'il ne m'était pas prouvé qu'il est bon d'imposer silence, de toutes les manières et sur tous les points, aux impertinences de ces petits messieurs.

J'ai dit, qu'avant l'ouverture des négociations pour la paix de la Prévalaye, les agents de Paris n'avaient eu aucune communication, ni avec la Vendée, ni avec la Bretagne.

Le 27 Nivôse, (16 Janvier 1795) — Sur ce qu'on les engage à communiquer avec Charette, et à prémunir ce chef contre le Gouvernement Britannique ; ils répondent " qu'ils vont en chercher les moyens, qu'ils détourneront Charette de se confier à l'Angleterre, et qu'ils l'engageront de se livrer à l'Espagne. »

Ils sont dans la même ignorance sur le compte des Chouans ; car ils informent la Cour de Vérone que ce sont des chefs envoyés de Jersey qui les commandent ; ils entrent dans une inanité de détails sur la Vendée et sur la Bretagne et pas un de ces détails n'est vrai.

Le 18 Janvier ils ne se doutaient pas de l'existence de Stofflet. Ils mandent qu'une armée des débris de celle de la Rochejacquelin et de l'Escure, est commandée par deux frères Duchaffault, braves comme des lions.

Cela était faux : il n'existait pas de chef principal de ce nom — Mais ils vont écrire *ces Duchaffault*, pour les convertir à leurs principes, c'est à dire les prévenir contre l'Angleterre.

Le 2 Février.— Ils ont fait les premières ouvertures à Charette — Cela était encore faux — Ils accusent Charette d'être constitutionnel et ils comptent beaucoup plus sur les Duchaffault.

Mais, le 8 de Février, ils ont reçu un ordre de M. le Régent, pour Charette. Alors ils changent de langage. Il n'est plus question des Duchaffault. Charette est tout. Il a une armée composée de trois corps de vingt mille hommes chacun. Il a la plus belle cavalerie du monde !

C'est avec ces impostures qu'on est parvenu à tromper la religion du Roi et à ruiner la cause. Il était bien impossible que Sa Majesté pût soupçonner une telle complication d'intrigues.

« Ils vont faire passer l'ordre de M. le Régent en moins de quatre jours. » Ils ajoutent qu'ils ont *la plus vive correspondance établie avec les Vendéens et les Chouans*. Et cependant ce n'est que le 16 Février qu'ils ont enfin trouvé *un homme sûr pour envoyer à Charrette*.

J'ai dit qu'une des causes immédiates des désastres du parti Royaliste avait pris sa source dans la stupide ambition du Ministre d'Espagne<sup>8</sup>, dans les intrigues dont il a circonvenu les Conseils des Princes Français au dehors, et leurs agents au dedans, dans la crédulité de ces Conseils et de ces agents, et dans le parti que les Républicains, et nommément Tallien, ont su en tirer.

---

<sup>7</sup> La branche qui s'est établie en Angleterre à l'époque de la conquête y est venue avec Guillaume le Conquérant.

<sup>8</sup> Le Prince de la Paix, le Duc d'Alcudin.

## Mémoires de Puisaye – L'agence de Paris

Après l'affaire de Quiberon, et la conclusion du traité de paix entre la Convention et l'Espagne, M. d'Avaray écrivait de Vérone à Charette, 23 Août, 1795 :

" Le Roi se voit privé du moyen le plus noble, " le plus sûr<sup>9</sup> et le plus favorable à ses intérêts, d'aller vous rejoindre. L'Espagne, le descendant de Louis XIV et de Philippe V, a fait sa paix."

Le 1er Janvier 1795 .— Les agents de Paris promettent de mettre le Conseil de M. le Régent en correspondance avec le nouveau mari de la Cabarrus aujourd'hui femme avouée de Tallien. « Tallien est sur le pinacle, il est maître du champ de bataille. Lui seul et son parti ont une véritable influence. Ils accaparent tous les écrivains, entre autres Montjoye, auteur de *L'Ami du Roi*, etc." Brottier ne tardera pas à voir Madame Tallien, et il en rendra bon compte."

" Tallien attache un prix infini à la révélation que Brottier lui a faite de ce que l'Espagne est disposée à faire pour ceux qui sauveraient *les Enfant de Capet*. Tallien y revient souvent en causant avec Brottier."

---

<sup>9</sup> Comment M. d'Avaray, tout novice qu'il était, avait-il pu se laisser mystifier à ce point ?